

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2023/E5/198**

ASSEMBLEE DE CORSE

5 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 27 ET 28 JUILLET 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**STALLAZIONE DI A CUNFERENZA GHJUVENTÙ
INSTALLATION DE LA CONFÉRENCE JEUNESSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Installation d'une « Conférence Jeunesse »

Depuis 2017, la Collectivité de Corse incarne le rôle de « cheffe de file » dans l'élaboration et la mise en place de politiques publiques dédiées à la jeunesse.

Pour ce faire, notre institution s'est dotée d'un outil ambitieux et innovant : le Pattu di a Ghjuventù, visant à améliorer l'action publique en faveur des 11-30 ans.

Co-construit avec les jeunes et les acteurs jeunesse, le plan d'actions du Pattu di a Ghjuventù recense plus de 200 actions pour la jeunesse, portées en transversalité, par les directions sectorielles de la Collectivité.

Aujourd'hui, le Conseil exécutif de Corse souhaite faire évoluer la politique jeunesse ainsi que sa gouvernance en instaurant une véritable « Conférence Jeunesse » afin de renforcer l'opérationnalité des actions dédiées à la jeunesse, et d'améliorer l'articulation des politiques de jeunesse conduites sur le territoire.

Après un rappel des jalons posés par le Pattu di a Ghjuventù, moteur du chef de filât (I), le présent rapport propose l'installation d'une nouvelle instance pour mieux coordonner les actions en faveur de la jeunesse sur le territoire : la « Conférence Jeunesse » (II).

I. Les jalons posés par le Pattu di a Ghjuventù

La mise en œuvre du Pattu di a Ghjuventù est assurée par un Comité de pilotage (A) qui a permis d'asseoir la Collectivité de Corse dans son rôle de « cheffe de file » Jeunesse (B).

A. Une gouvernance stratégique assurée par un Comité de pilotage

Conformément à la délibération n°18/113 AC, un mode de gouvernance stratégique et adapté a été mis en place pour assurer la conduite du Pattu di a Ghjuventù.

Dans ce contexte, un Comité de pilotage a été institué, par un arrêté du Conseil exécutif de Corse n° 18/181CE du 5 juillet 2018. La composition de l'instance est rappelée en annexe.

Le Comité de pilotage du Pattu di a Ghjuventù a valeur décisionnelle.

Il a pour missions :

- de diriger le projet du Pattu di a Ghjuventù et d'assurer les choix stratégiques,
- définir les orientations globales et de déterminer les actions prioritaires.

Le Comité de pilotage s'est réuni afin de valider les étapes importantes du Pattu di a Ghjuventù, selon les dates suivantes :

- 1^{ère} réunion du 14 janvier 2019 : cadrage du projet, validation de la méthode de diagnostic,
- 2^{ème} réunion du 21 janvier 2020 : partage et validation du diagnostic, bilan des Assise di a Ghjuventù organisées en décembre 2019,
- 3^{ème} réunion du 9 octobre 2020 : présentation du plan d'actions et du suivi de la mise en œuvre,
- 4^{ème} réunion du 21 janvier 2021 : bilan des assises 2020, bilan de la consultation des EPCI, méthodologie de suivi du plan d'actions,
- 5^{ème} réunion du 26 novembre 2021 : présentation du règlement des aides Jeunesse, état d'avancement du plan d'actions, informations et cadrage du premier budget participatif jeunesse,
- 6^{ème} réunion du 15 mars 2022 : bilan des Assise di a Ghjuventù et des Scontri di a Ghjuventù 2021, suivi du plan d'actions, finalisation de la structuration du budget participatif.

Au-delà du Comité de pilotage, un Comité technique a été créé pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions. L'instance regroupe essentiellement les directions internes à la Collectivité de Corse concernées par un dispositif d'aide, d'accompagnement en faveur de la jeunesse.

Ce Comité technique s'est réuni 3 fois en plénière et à plusieurs reprises en groupes de travail thématiques.

B. Actions engagées dans le cadre du chef de filât Jeunesse

Depuis 2018 et dans le cadre de la mise en œuvre du Pattu di a Ghjuventù, la Collectivité de Corse a développé plusieurs actions visant à asseoir son rôle de « cheffe de file » Jeunesse.

Parmi les actions initiées, peuvent être cités :

- le développement de l'engagement des parties prenantes de l'île pour formaliser et partager un diagnostic jeunesse,
- la mise en œuvre d'un travail, en transversalité, à travers la mobilisation des Directions de la Collectivité de Corse pour recenser tous les dispositifs en faveur de la jeunesse existants et ainsi coconstruire le plan d'actions 2020-2025,
- le positionnement de la Direction adjointe Jeunesse en tant que « référente » sur les questions de jeunesse, aussi bien auprès des Directions de la Collectivité de Corse que des partenaires institutionnels. La Direction adjointe Jeunesse coordonne et suit les actions menées en faveur des jeunes par les autres services de la Collectivité de Corse, assure le lien et l'information du réseau d'acteurs, notamment sur les appels à projets de la Collectivité de Corse,

- la constitution du réseau des acteurs jeunesse, engagés au travers d'une charte commune, coordonnés par la Direction adjointe Jeunesse,
- l'installation d'un dialogue avec les jeunes, à travers plusieurs méthodes et temps de participation : caffè citatini, Scontri di a Ghjuventù, enquêtes, budget participatif. Des échanges qui ont permis de recueillir la parole des jeunes, de prendre en considération leurs besoins et de réaliser des projets fondés sur leurs propositions. En outre, la Collectivité de Corse a mis en place et pérennisé une rencontre annuelle : les Assises de la Jeunesse - Assise di a Ghjuventù, afin d'entretenir la dynamique participative, de faire réfléchir les jeunes sur de nouvelles thématiques, de suivre l'évolution de leurs attentes, d'élaborer des politiques publiques adaptées aux besoins de ce public et des acteurs Jeunesse,
- l'accompagnement, l'encapacitation, l'information des jeunes, au travers du Règlement des Aides Jeunesse, des services de la Direction adjointe Jeunesse et du réseau des acteurs,
- la conception de l'application smartphone « Ghjuventù », prochainement déployée, qui facilitera l'accès des jeunes à l'information et aux dispositifs qui leur sont dédiés (Pass Cultura, Sporti Pass) disponibles en porte monnaies électroniques, ainsi que les autres aides jeunesse (Prima Strada, bourses Animazione, Mobighjovani, Ghjovani in Mossa, le Schéma d'aide à la réussite et à la vie étudiante disponible en format dématérialisé).
- la mise en place de l'Observatoire de la Jeunesse, qui a mené plusieurs enquêtes (dont la dernière, sur l'égalité femmes hommes auprès des 11-30 ans, au sein de tous les collèges, lycées, CFA et Missions Locales),
- l'émergence des premières expérimentations en matière de territorialisation des politiques de jeunesse. Après la rencontre de tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, la Collectivité de Corse a initié un travail d'accompagnement plus spécifique sur certains territoires, et convenu des modalités d'interventions, au plus près des besoins des jeunes, avec les directeurs académiques des services de l'éducation nationale du Cismonte et du Pumonte. La Collectivité de Corse est ainsi engagée dans les deux premiers « Territoires Éducatifs Ruraux » mis en œuvre en Casinca-Castagniccia et Spelunca Liamone.
- l'animation du réseau des Conventions Territoriales Jeunesse (anciens Contrats Éducatifs Locaux) et de leur Comité des financeurs. Le pilotage par la Collectivité de Corse de ce dispositif a permis le développement des partenariats avec les services de l'État (la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale, les deux Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport et la Direction Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports) et avec les Caisses d'Allocations Familiales. Ces évolutions ont notamment permis l'entrée de la Caisse d'Allocations Familiales du Cismonte dans le dispositif.
- au-delà du travail mené autour des Conventions Territoriales Jeunesse, le développement de liens plus étroits dans tous les domaines avec nos

partenaires : meilleure circulation des informations, participation plus importante aux événements respectifs, pour une meilleure appréciation des parcours des jeunes,

- la coordination du réseau des acteurs de mobilité internationale des jeunes, dont la compétence a été confiée à la Direction adjointe Jeunesse en 2022.

Ces différentes actions permettent d'apprécier le positionnement stratégique de la Collectivité de Corse en matière de politiques publiques dédiées à la jeunesse.

Ces travaux ont également mis en exergue la nécessité de développer davantage l'accompagnement territorial et de renforcer l'opérationnalité de la politique jeunesse en cohérence avec les actions menées par les autres partenaires institutionnels, tout en s'inscrivant dans l'actuelle politique de contractualisation menée par la Collectivité de Corse.

L'amélioration de l'articulation des actions de l'ensemble des partenaires doit ainsi se poursuivre et s'approfondir.

Ce travail en commun sera la mission première de la Conférence Jeunesse.

I. Installation de la Conférence Jeunesse pour mieux coordonner l'action publique en faveur de la Jeunesse

Aujourd'hui, pour renforcer l'opérationnalité des politiques de jeunesse, mieux fédérer les acteurs et consolider le rôle de « cheffe de file » jeunesse de la Collectivité de Corse, le Conseil exécutif de Corse souhaite faire notamment évoluer la gouvernance des politiques de jeunesse, par la création d'une « **Conférence Jeunesse** ».

Cette instance, outillée par une convention entre la Collectivité de Corse et le Rectorat, sera dédiée à la coordination des politiques de jeunesse et à l'articulation des actions de la Collectivité de Corse et de ses partenaires sur le terrain, pour une meilleure lisibilité et efficacité de l'action publique.

L'instance s'organisera autour de missions stratégiques renforcées (A) et d'une nouvelle méthode de gouvernance (B).

A. Missions de la Conférence Jeunesse

Instance de dialogue, de concertation et de décision des acteurs Jeunesse au sein du territoire insulaire, la Conférence Jeunesse aura pour missions spécifiques de :

- mutualiser le repérage des besoins du public cible,
- coordonner, articuler les politiques de jeunesse et organiser les modalités de l'action commune entre les différents niveaux de collectivités et l'État,
- offrir un lieu de discussion et de diffusion de l'information des dispositifs dédiés à la Jeunesse,
- relayer et partager les actions auprès des acteurs de territoires spécifiques,
- permettre la mise en œuvre d'innovations et d'expérimentations,
- assurer un suivi des actions engagées.

Par ailleurs, l'instance s'attachera prioritairement à coordonner des actions en

direction des jeunes les plus précaires.

Au-delà, l'instance aura vocation à initier les travaux de préfiguration du prochain plan stratégique jeunesse (le plan actuel se terminant en 2025), dont l'ambition sera de développer des politiques publiques en cohérence avec les enjeux, les besoins des jeunes Corses.

A. Composition et méthode de travail

La nouvelle instance de dialogue et de co-construction s'organisera autour :

- d'une assemblée plénière : qui permettra dans un premier temps d'installer la Conférence, de proposer un calendrier, de définir les commissions thématiques et de partager un diagnostic des besoins remontés du terrain. Dans un second temps, elle se réunira pour présenter la synthèse des travaux des commissions thématiques.
- d'un comité de pilotage : qui fixera et définira les commissions thématiques en fonction des diagnostics connus et partagés de cette année jusqu'en 2025, décidera des priorités à traiter en commissions et des futures orientations qui composeront le prochain plan d'actions (après 2025)
- de commissions thématiques dans lesquelles des actions seront proposées pour répondre aux sujets d'actualité et adapter les dispositifs en fonction des besoins remontés du terrain. Elles pourront également traiter des expérimentations menées sur les territoires.
Celles-ci seront co-animées par les partenaires institutionnels concernés et les directions de la Collectivité de Corse compétentes.

L'assemblée plénière reprendra dans sa composition les membres actuels du Comité de pilotage du Pattu di a Ghjuventù tels que cités en annexe et s'étendra à d'autres acteurs stratégiques travaillant au service de la jeunesse corse :

- les Caisses d'Allocations Familiales,
- l'Agence Régionale de Santé,
- la Mutuelle Sociale Agricole.

Les travaux de la Conférence Jeunesse associeront les Directions Académiques des Services de l'Éducation nationale et les Services Départementaux à l'Engagement, à la Jeunesse et au Sport.

La première réunion de la Conférence Jeunesse sera organisée d'ici la fin de l'année 2023.

Au cours de cette première rencontre, les membres du Comité de pilotage de la Conférence fixeront les thèmes d'actions prioritaires des travaux des commissions thématiques pour l'année 2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.